

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sensée

Commission Thématique « information et sensibilisation »

### Compte rendu de la réunion du 11 mars 2010

#### Etaient présents :

Monsieur Franco ALTIERI, Conseiller Municipal de Saily en Ostrevent  
Madame Géraldine AUBERT, Agence de l'Eau Artois - Picardie  
Monsieur Patrice BULTE, Président de la Commission Thématique N°4, Président du Syndicat des Faucardements de la Sensée, Conseiller Municipal de Wavrechain sous Faulx  
Monsieur Christian BOURLET, Maire Adjoint de Neuville sur Escaut  
Monsieur Jean-Louis CANDAT, Conseiller Municipal de Vaulx Vraucourt  
Monsieur Stéphane DANEL, Conseiller Municipal de Sains les Marquion  
Mademoiselle Marie DEFOSSE, stagiaire à l'Institution Interdépartementale Nord Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée  
Monsieur Jean-Claude FAILLIE, Maire Adjoint de Raillencourt Saint Olle  
Madame Odile PICQUE, MNLE Sensée Scarpe/Artois Douaisis  
Monsieur Michel PRETTRE, Maire d'Aubencheul au Bac  
Madame Maryvonne RINGEVAL, Maire de Raillencourt Sainte Olle  
Monsieur Yves ROUSSEZ, Syndicat des Faucardements de la Sensée  
Monsieur Fabrice THIEBAUT, Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée

#### Absents, excusés :

Madame Nadine BAUMLIN, DDTM du Nord  
Madame Marie-Claire BOUTTEMY, Maire Adjointe de Frémicourt  
Monsieur Sylvain CARON, DREAL Nord Pas-de-Calais  
Monsieur Paul CAULIER, NOREADE  
Monsieur Bruno CAMPAGNONI, Conseiller Municipal de Paillencourt  
Madame Katy CONSELIN, Conseillère Municipale de Aubencheul au Bac  
Monsieur Jean-Marc DELABRE, Président de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord  
Monsieur Patrick DELEBECQUE, DDTM du Nord  
Monsieur Jean-Pierre DELSAUX, Maire Adjoint de Raillencourt Saint Olle  
Madame Brigitte DEPRET, Inspection de l'Education Nationale Circonscription de Douai/Cantin  
Madame Anne-Sophie DEROUBAIX, Maire de Saily en Ostrevent  
Madame Martine DESMAZIERES, Conseillère Municipale de Oisy le Verger  
Madame Chantal DESVIGNES, Conseillère Municipale de Avesnes le Sec  
Monsieur Jean-Luc FASCIAUX, Maire d'Estrun  
Madame Myriam FINET, Communauté de Communes des Vertes Vallées  
Monsieur Jean-Matthieu FONTAINE, Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA)

Monsieur Jean-Marie GLACET, Chambre d'Agriculture du Nord  
Monsieur Gérald GODART, Conseiller Municipal de Ficheux  
Monsieur Jean-Luc GRIMONPREZ, Conseiller Municipal de Bienvillers au Bois  
Monsieur Gustave HERBO, Président du MNLE Sensée Scarpe / Artois Douaisis  
Monsieur Jean-Claude HOQUET, Conseiller Général du Pas-de-Calais Canton de Bertincourt  
Madame Stéphanie LANDRE, Communauté de Communes de l'Ouest Cambrésis  
Madame Morgane LEBRETON, MNLE  
Monsieur Didier LECLERCQ, Conseiller Municipal de Saily en Ostrevent  
Madame Thérèse LEGOFF, Présidente d'Ostrevent Bouchain Environnement  
Madame Claudine LENOIR, Conseillère Municipale d'Estrées  
Madame Françoise LETURCQ, Maire Adjointe d'Hermies  
Monsieur Jean-Maurice LIBERAL, Conseiller Municipal de Lécluse  
Monsieur Régis MARQUANT, Maire Adjoint d'Aubencheul au Bac  
Monsieur Sébastien PALMIOTTI, Syndicat Mixte du Scot du Cambrésis  
Monsieur Stéphane PARMENTIER, Conseil Général du Nord (DEDT)  
Monsieur Jacques PETIT, Conseiller Municipal de Marquion  
Monsieur Gilles POULAIN, Maire de Brunémont  
Monsieur Jean-Marc RENARD, Conseiller Municipal de Marcq en Ostrevent  
Monsieur Christian THIEVET, Maire de Vis en Artois

---

M. BULTE remercie les participants de leur présence.

Il rappelle l'ordre du jour de la réunion :

- Animations réalisées dans le cadre du SAGE de la Sensée par l'association MNLE : bilan pour les années 2007, 2008 et 2009 ; perspectives pour 2010 ; premières réflexions sur la suite à donner après 2010 ;
- Point d'information sur le déroulement du projet de logo du SAGE de la Sensée.

M. BULTE cède ensuite la parole à Melle PICK, de l'association MNLE.

**1/ Animations réalisées dans le cadre du SAGE de la Sensée par l'association MNLE : bilan pour les années 2007, 2008 et 2009 ; perspectives pour 2010 ; premières réflexions sur la suite à donner après 2010**

La présentation est jointe en annexe 1.

Principaux échanges retenus :

Mme AUBERT demande comment s'explique l'augmentation du nombre de participants d'année en année.

Melle PICK précise que cela est dû au bouche à oreille entre enseignants. Certains reviennent plusieurs années, comme une classe de Vitry qui est venue durant les 4 années. Elle ajoute que pour cette année, les réservations ont été très rapides.

M. THIEBAUT demande s'il y a eu des demandes qui n'ont pu être satisfaites cette année.

Melle PICK signale que oui, l'école de Bapaume souhaitait inscrire 10 classes. Il n'était pas possible de toutes les accueillir, seules deux participeront.

M. BOURLET souhaite savoir quelles sont les communes concernées par ces animations.

M. THIEBAUT répond que les écoles primaires des 134 communes du périmètre du SAGE de la Sensée ont été sollicitées pour participer aux animations.

Melle PICK confirme qu'un courrier a été envoyé à chaque directeur d'école, et qu'ensuite des contacts téléphoniques ont eu lieu.

M. THIEBAUT ajoute cependant qu'au préalable, l'accord des inspecteurs de chaque circonscription a été requis, des rencontres ont eu lieu, mais certains inspecteurs n'ont pas donné leur accord. Pour d'autres secteurs, ce sont les directeurs d'écoles qui n'ont pas souhaité que leurs classes participent aux animations.

M. BULTE souhaite connaître précisément la démarche d'obtention des accords.

M. THIEBAUT explique que chaque année, un courrier expliquant le déroulement et les objectifs des animations est envoyé à chaque inspecteur en vue d'obtenir leur accord. Quelque fois il a fallu les rencontrer. Dès leur avis favorable obtenu, le dossier est envoyé aux directeurs d'écoles, qui le transmettent aux professeurs intéressés.

Mme AUBERT signale que l'Agence de l'Eau Artois Picardie a acheté une exposition sur la biodiversité, des panneaux sont disponibles et utilisables, ils pourraient être installés dans la péniche, en vue de sensibiliser les enfants également sur d'autres aspects que l'eau.

Melle PICK confirme son intérêt pour cette exposition.

M. PRETTRE indique qu'il existe aussi sur le territoire un bus axé sur l'eau qui peut se rendre sur une partie de la Vallée de la Sensée.

Mme AUBERT demande s'il y aura des changements dans le programme des animations et si des évaluations sont menées.

Melle PICK déclare qu'elles seront dans l'ensemble identiques à l'année précédente, seul le questionnaire sur le cycle de l'eau sera modifié car trop difficile à compléter. Elle ajoute que seront projetés des films sur le cycle de l'eau réalisés dans le cadre d'émission « c'est pas sorcier ». Concernant l'observation du paysage, il n'y aura pas de changement, quelques photos seront néanmoins actualisées. Pour l'évaluation, un questionnaire est transmis à chaque enseignant afin qu'il donne son avis sur les animations. Le problème est le faible retour de ces questionnaires, même en rappelant les professeurs.

Mme AUBERT signale que cela est dommage, car il pourrait y avoir des idées intéressantes des professeurs en terme de pédagogie à exploiter.

M. BOURLET s'étonne de l'absence de réponse des écoles et de leur impolitesse. Ces animations sont très intéressantes, et devraient intéresser tous les professeurs.

Mme AUBERT suggère que le paiement des transports peut être aussi un frein.

M. BOURLET signale qu'il est élu, et que des budgets au niveau de la commune sont prévus pour ce genre d'évènement et pour payer les bus.

Mme RINGEVAL déclare que ce projet est très attractif et se demande pourquoi toutes les écoles ne sont pas intéressées.

M. BULTE pense que le blocage se fait au niveau des directions des écoles.

Mme RINGEVAL suggère que soient prévenus les maires de l'envoi des dossiers aux écoles. Ce genre de journée est intéressant, de l'argent est disponible pour payer les bus, il n'y a a priori pas de raison pour ne pas y participer. Les élus étant invités au conseil d'école, en les informant au préalable, ils pourront soutenir le projet et suggérer aux professeurs de participer aux animations.

M. BOURLET souligne que chaque école doit néanmoins répondre, que ce soit positif ou négatif. Mais il faut avoir l'assurance que le dossier a bien été envoyé aux écoles, c'est pourquoi il convient de prévenir les maires. Il y a toujours dans chaque commune un adjoint responsable des écoles qui serait alors le relai de l'information. Même si la commune n'a pas de pouvoir envers les écoles, cela garantirait néanmoins des taux de réponse plus élevés. Il demande si ce projet sera reconduit pour l'année prochaine.

M. THIEBAUT signale que cela doit être débattu en commission et avec les élus de l'Institution. Il rappelle que l'origine de ces animations est une recommandation du SDAGE Artois Picardie. Les élus de l'Institution ont souhaité confié ces animations à l'association MNLE. Au départ, on avait choisi de les réaliser sur une période de 4 années qui est maintenant arrivée à terme. Une durée de 4 années semblait judicieuse pour espérer que tous les élèves de cycle 3 des écoles des 134 communes du SAGE puissent participer à ces animations. Maintenant qu'elles fonctionnent bien et qu'elles semblent plaire aux classes ayant participé, il serait dommage de stopper la dynamique mise en place.

Mme RINGEVAL souhaite savoir s'il est encore possible d'inscrire des classes cette année.

Melle PICK confirme que cela est possible, mais elle doit consulter le capitaine du bateau.

M. BULTE souhaite savoir quelles sont les communes sollicitées.

Melle PICK précise que ce sont celles du périmètre du SAGE, y compris Neuville Sur Escout.

Mme AUBERT pense qu'il faut aussi relancer les écoles qui n'ont pas encore participé, peut être qu'étant trop éloignées des cours d'eau et des étangs, elles ne sentent pas impliquées. Alors que d'autres comme Vitry ou Arleux situées au cœur de la vallée de la Sensée ont participé plusieurs fois. Elle ajoute qu'il faudrait aussi inviter les inspecteurs à assister aux animations.

Mme RINGEVAL rappelle que cette question de la participation des enfants concerne aussi les mairies. Il n'y aurait pas de problème à ce que les communes financent les transports, cela fait partie de leurs compétences. Mais peut être que les professeurs hésitent à demander aux parents une participation.

Mme AUBERT explique l'intérêt de faire payer aux écoles au moins le bus. Sur le territoire de la Lys, il y a quelques années, des animations étaient aussi proposées aux écoles. Le fait de leur faire payer le transport les engageait plus dans le projet, ce n'était plus considéré comme un moment de détente. Mais il faudra peut être prendre en charge les bus pour les prochaines animations.

M. THIEBAUT explique que dans le cadre d'animations entièrement payées, il y a eu des cas de désistement sans que la classe ne prévienne.

Mme AUBERT se demande s'il ne serait pas envisageable de changer de formule dans les animations. Cependant, elle confirme qu'elles fonctionnent bien et qu'elles intéressent de plus en plus les écoles.

M. THIEBAUT souligne qu'il serait difficile de trouver quelque chose d'aussi attrayant que le bateau.

M. BOURLET déclare que c'est un bon projet et qu'il doit être reconduit.

Mme AUBERT pense qu'il faudrait néanmoins le valoriser davantage auprès des médias et demander un article dans le journal Le Nord.

M. DANIEL avance que dans la Voix du Nord, tous les événements scolaires sont couverts.

Melle PICK annonce qu'à chaque session, la presse est informée et conviée. Mais jamais aucun journal ne s'est déplacé pour faire un article.

M. BULTE conclut en précisant qu'il faudra veiller à envoyer une copie des dossiers à chaque mairie.

M. THIEBAUT confirme que ces animations seront reconduites, et qu'il sera possible de les modifier.

## 2/ Point d'information sur le déroulement du projet de logo du SAGE de la Sensée.

La présentation est jointe en annexe 2.

### Principaux échanges retenus :

Mme AUBERT suggère que pour les membres du jury, il y ait une fiche reprenant différents critères.

Melle DEFOSSE précise qu'il est prévu en effet de réaliser une feuille avec des critères afin que chaque logo soit noté de manière identique.

M. THIEBAUT suggère que les 16 logos soient présentés lors d'une réunion de la commission afin de recueillir les avis de ses membres avant la délibération du jury. M. BULTE faisant partie du jury pourra ainsi indiquer quelles sont les préférences de la commission.

M. BULTE remercie les personnes présentes d'avoir participé et lève la séance.

## **Annexe 1**

*Animations réalisées dans le cadre du SAGE de la Sensée par l'association MNLE :*

- bilan pour les années 2007, 2008 et 2009 ;*
- perspectives pour 2010 ;*
- premières réflexions sur la suite à donner après 2010.*

## Annexe 2

*Point d'information sur le déroulement du projet de logo du SAGE de la Sensée.*